

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le projet UNITI lauréat de l'appel à projets ANR « ExcellenceS sous toutes ses formes » du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA 4) Mardi 12 juillet 2022

Le projet UNITI, porté par l'Université de Corse, figure parmi les 17 lauréats de la deuxième vague de l'appel à projets « ExcellenceS sous toutes ses formes » de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), dans le cadre du PIA 4.

Doté de 7,1M€, sur une période de 6 ans, le projet UNITI (UNIversité : pour la Transformation au service des territoires Insulaires méditerranéens) visera à renforcer la signature de l'Université de Corse sur les « ressources naturelles et culturelles insulaires ». L'Université pourra s'appuyer sur ses compétences scientifiques déjà reconnues et elle associera étroitement ses partenaires afin d'enclencher une dynamique de transformation des territoires insulaires méditerranéens. En effet, en plus de l'engagement de ses partenaires institutionnels (Collectivité de Corse et Académie de Corse) et scientifiques (CNRS, INRAE et CIRAD), l'Université de Corse bénéficiera également de l'accompagnement de nombreux acteurs (collectivités locales, chambres consulaires, acteurs professionnels, culturels, associatifs, Universités membres du RETI,...).

Servir une ambition d'excellence, collaborative et *in fine* améliorer la qualité de vie des populations, tels sont les objectifs que s'est fixée l'Université de Corse à travers sa réponse à l'appel à projets lancé par l'ANR. Interface active entre les étudiants, les enseignants-chercheurs et les acteurs institutionnels et socio-économiques, l'Université souhaite mettre en œuvre une politique globale d'établissement tournée non seulement vers son territoire mais également vers les territoires insulaires méditerranéens.

Le projet UNITI s'articule autour de deux axes et d'un axe complémentaire transversal :

Axe 1: Développer et renforcer les plateformes de recherche sur les ressources naturelles

Que ce soit les ressources énergétiques, marines, agricoles, en eau ou forestières, celles-ci constituent de véritables atouts à considérer dans un contexte d'insularité. Il s'agit de soutenir les politiques publiques en expérimentant des solutions durables de conservation des ressources et d'accompagner les filières de production.

• Axe 2 : Créer un tourism'Lab en industrie culturelle

Entre politique de développement et sanctuarisation, cet axe a comme objectif de réinventer un rapport au territoire notamment insulaire dans ses composantes patrimoniales, culturelles et socio-économiques.

Axe 3 transversal : Pour les territoires insulaires méditerranéens

Cet axe vient en appui au développement du projet. Il cible le renforcement de notre structuration à l'international, avec le numérique et dans le cadre de la Science Avec et Pour la Société (SAPS).

L'originalité du projet repose également sur la constitution d'un Comité d'Orientation Stratégique composé de partenaires locaux et internationaux, institutionnels, académiques, scientifiques et socio-économiques. Le projet UNITI sera expérimenté en lien fort avec ces acteurs, dans une perspective de transfert en faveur d'un développement raisonné et durable des territoires insulaires méditerranéens et dans une perspective d'excellence, de visibilité et d'attractivité auprès de la communauté scientifique internationale.

Contacts presse Université de Corse Pasquale Paoli

Sarah ZUCCONI, Directrice du cabinet du Président

zucconi s@univ-corse.fr / 04 95 45 01 06 - 06 25 12 24 59

Vanina PASQUALINI, Vice-présidente de la Commission de la Recherche pasqualini v@univ-corse.fr / 04 95 45 06 52

Retrouvez ici le communiqué de presse du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

LE PROJET UNITI

UNIVERSITÉ : POUR LA TRANSFORMATION AU SERVICE DES TERRITOIRES INSULAIRES MEDITERRANEENS

Durée : 6 ans Dotation : 7,1M€

2 axes stratégiques et 1 axe transversal déclinés en projets fédérateurs :

Axe 1: Développer les plateformes de recherche en lien étroit avec le territoire (ressources naturelles)

> Projet 1 : Développement et déploiement de l'hydrogène vert – H2

Recherche et structuration de la filière Hydrogène en Corse

Renforcer la formation avec le Campus des Métiers et des Qualifications sur l'Hydrogène

> Projet 2 : Vers une ingénierie marine et littorale sur la zone euro-méditerranéenne

Expérimenter de nouveaux modèles de gestion avec les territoires (langoustes, oursins, corbs et huîtres plates)

Développer la dimension productive de la plateforme Stella Mare

> Projet 3 : Caractérisation et adaptation des ressources terrestres aux changements climatiques

Produire de nouvelles connaissances

Créer une plateforme Recherche/Acteurs

Créer un parcours d'ingénieur en agronomie/agriculture/Changements climatiques

Axe 2 : Créer un tourism'Lab en industrie culturelle (ressources culturelles)

> Projet 4: Former, produire, planifier

Former les acteurs

Produire des contenus en mobilisant notre capital culturel : représenter les identités méditerranéennes à travers les arts Accompagner les institutions publiques et privées en matière de planification linguistique

Axe transversal en appui au développement du projet:

Pour l'Université, les territoires et la société

Accroitre le Réseau des Territoires Euro-méditerranéens et Insulaires

Faire du numérique le moteur du projet

Impulser une nouvelle dynamique en matière de Science Avec et Pour la Société

L'appel à projets ANR « ExcellenceS sous toutes ses formes » du Programme d'Investissements d'Avenir 4

L'Agence Nationale de la Recherche (ANR) a lancé en 2021 un appel à projets « ExcellenceS » qui vise à reconnaitre l'excellence sous toutes ses formes et à accompagner les établissements d'enseignement supérieur et de recherche porteurs d'un projet de transformation ambitieux à l'échelle de leur site dans la mise en œuvre de leur stratégie propre, élaborée à partir de leur dynamique territoriale et de leurs besoins spécifiques. Par transformation, il faut entendre toute évolution significative de l'établissement contribuant à développer ses potentialités dans l'ensemble de ses missions, ou dans les missions qui auront été choisies comme les plus importantes pour l'établissement dans le cadre de son projet stratégique.

Ainsi, les projets déposés doivent :

- Traduire une véritable politique globale de l'établissement pour le site
- Transformer profondément l'établissement
- Servir une ambition d'excellence dans son ou ses domaine(s) d'expertise et d'exercice
- Affirmer une « signature » distinguant le site au niveau national comme international
- S'appuyer sur une approche innovante tant dans l'objectif visé que dans les modalités de sa mise en œuvre
- Offrir le meilleur environnement possible à ses personnels, étudiants et partenaires publics comme privés
- Présenter une demande de financement minimum de 5M€ pour une durée de déploiement du projet fixée entre 6 et 10 ans.

Plus d'information sur le site web de l'<u>Agence Nationale de la Recherche</u>